

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 19

5 janvier 2015

#### **SOMMAIRE**

8/4	Mobilized Capital S.A	880
867	Mohawk Global Investments S.à r.l	867
867	Mohawk International Financing S.à r.l	869
866	Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l	870
866	NEP Timotejen S.à r.l	906
912	New Generation Investments Luxem-	
879	bourg S.C.A	909
888	Parc Helfent S.A	870
869	Peakside Blueprint S.à r.l	871
866	Poyang S.à r.l	871
883	ProtecTop	870
883	Pucchini Debt S.à r.l	871
868	Securum Equity Partners - Golf & Wellness	
868	Investments S.C.A	872
868	Solutions S.A	872
876	SOSVentures Luxembourg S.à r.l	<b>87</b> 3
870	Spectrum Aviation Europe S.A	872
868	S.T. Invest S.A	<b>87</b> 3
	SW Aldgate S.à r.l	866
867	TMM Express Sàrl	<b>87</b> 4
869	Wellington Management Portfolios (Lu-	
869	xembourg) IV SICAV - FIS	<b>87</b> 3
	867 866 866 912 879 888 869 866 883 868 868 876 870 868	Mohawk International Financing S.à r.l  Mohawk International Financing S.à r.l  Mohama S.à r.l  New Generation Investments Luxembourg S.C.A.  Parc Helfent S.A.  Peakside Blueprint S.à r.l.  Poyang S.à r.l.  ProtecTop  Resurum Equity Partners - Golf & Wellness Investments S.C.A.  Solutions S.A.  SOSVentures Luxembourg S.à r.l.  Spectrum Aviation Europe S.A.  SW Aldgate S.à r.l.  TMM Express Sàrl  Wellington Management Portfolios (Lu-



# Dimant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.526.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197427/10.

(140220615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

# Diversified European Credit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 76.696.

Par la présente, je vous informe de ma démission en qualité d'administrateur de la structure Diversified European Credit S.A. avec effet au 31.12.2014.

Le 11/11/2014. Frances Hutchinson.

Référence de publication: 2014197428/10.

(140220730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

#### Fassile Saint-Germain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 179.835.

#### **EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue extraordinairement le vendredi 21 novembre 2014 que les décisions suivantes ont été adoptées:

- Nomination d'un nouveau gérant:
- \* Monsieur Patrick Meunier, demeurant au 25B, boulevard Royal, 2449 Luxembourg, Luxembourg, est nommé gérant de la société avec effet immédiat et ce, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Frédéric Giraud.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014198254/14.

(140221277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

#### SW Aldgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 178.330.

Par contrat de cession de parts sociales du 27 novembre 2014, il a été convenu que:

Monsieur Paul MOLLOY, détenant 75% (soixante-quinze pour cent) des parts sociales de la Société, soit 11.250 (onzemille-deux-cent-cinquante) parts sociales, et

Monsieur Oisin QUINN, détenant 25% (vingt-cinq pour cent) des parts sociales de la Société, soit 3.750 (trois-mille-sept-cent-cinquante) parts sociales,

ont cédé:

15.000 (quinze-mille) parts sociales, soit 100% (cent pour cent) des parts sociales de la Société, à SW Holdings Aldgate S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte du contrat de cession de parts sociales précité que la répartition du capital est la suivante:

- 15.000 parts sociales, soit 100% des parts sociales de la Société, sont détenues par SW Holdings Aldgate S.à r.l., prémentionnée.

Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197076/20.

(140219926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2014.



#### Création Plus S. àr .l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 74, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 42.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014198182/9.

(140222194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

#### MCP International Payment Solutions Holding s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.461.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MCP International Payment Solutions Holding Sàrl

Un mandataire

Référence de publication: 2014198471/11.

(140221994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

#### Mohawk Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 460.125,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 111.052.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014198446/12.

(140221408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

## Consolidated Equipments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 119.582.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 décembre 2014 que l'assemblée a pris note de la nomination de;

Monsieur Pierre GESTKOFF, Dirigeant de Sociétés, né le 09.02.1971, à Levallois-Perret (France) demeurant professionnellement au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'an 2020.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la suite de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 décembre 2014 que Monsieur Pierre GESTKOFF, Dirigeant de Sociétés, né le 09.02.1971, à Levallois-Perret (France) demeurant professionnellement au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Il pourra engager la société par sa seule signature.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de l'an 2020.

Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2014198173/22.

(140221253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# Linedata Services Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 52.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014198427/9.

(140221729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

#### Listral S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 178.471.

Les comptes annuels de la période du 20/06/2013 au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014198428/10.

(140221635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Luxvalor Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 142.369.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 1 er décembre 2014 que:

- Monsieur Giampaolo TOLOMELLI, né le 22 février 1951 à Bologne (Italie) et domicilié au 24 via Bellini, Pianoro, 40065 (Italie), a été nommé administrateur unique en remplacement de Monsieur Herman MOORS, démissionnaire.
- Ser.Com S.àr.l. B117942, ayant son siège social au 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg a été réélu commissaire au comptes.

Les mandats du commissaire et de l'administrateur unique prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2020.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 décembre 2014.

Référence de publication: 2014198432/17.

(140221871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# MBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 155.025.

Extrait des décisions prises par l'Associé unique de la Société en date du 10 novembre 2014

- Suite à la démission à partir du 15 novembre 2014 d'Intruma Corporate Services S.à r.l. et de Paul de Haan en tant qu'Administrateur, Monsieur Michel Oosterlinck, ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg et né le 17 avril 1955 à Tienen (Belgique) est nommé administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale qui approuve les comptes de 2016;
- Madame Mireille Herbrand, ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, a été re-nommée comme commissaire de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui approuve les comptes de 2016;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014198467/18.

(140221889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# Expair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014198248/10.

(140221850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Mohawk International Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: USD 35.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens. R.C.S. Luxembourg B 182.772.

Rectificatif numéro L140221445 déposé le 12/12/2014

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2014198449/13.

(140221844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Metamorphlux Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 191.827.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

C. WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014198442/14.

(140221692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Milano Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 26.633,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.527.

Par résolutions prises en date du 31 octobre 2014, les associés ont pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de Milorad Andelic, avec adresse professionnelle au 5a, Ul Grzybowska, Grzybowska Park, 00-132 Varsovie, Pologne, au mandat de gérant A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- 2. Acceptation de la démission de Janusz Skrzypkowski, avec adresse professionnelle au 5a, Grzybowska, 00-132 Warsaw, Pologne, de son mandat de gérant A, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2014.

Référence de publication: 2014198443/15.

(140221448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# Marble Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 186.616.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2014.

Référence de publication: 2014198435/10.

(140221963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

## ProtecTop, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 95, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 158.369.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014198547/10.

(140221797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Parc Helfent S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 135.809.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2014.

Pour la société

Jean-Michel Dangis

Comptable

Référence de publication: 2014198532/13.

(140222062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: GBP 41.050,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 138.961.

Extrait des résolutions des associés de la Société du 20 Octobre 2014

Au 20 Octobre 2014, les associés ont pris la résolution suivante:

- Approuver la nomination d'Herve Marsot, né le 02 Octobre 1974 à Mulhouse, France, ayant comme adresse professionnelle 5, C rue Eugène Ruppert, L-2453-Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet le 20 Octobre 2014.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Pedro Fernandes das Neves (gérant)
- Julie K.Braun (gérant)
- Herve Marsot (gérant)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Octobre 2014.

TCO Fund, LP

Mortgage Opportunities II, LLC

Référence de publication: 2014198454/21.

(140222130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



#### Peakside Blueprint S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.414.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2014.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2014198535/13.

(140222208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Pucchini Debt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.032.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par résolutions du 4 Décembre 2014, l'associé unique de la Société a décidé:

- que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement accomplie et clôturée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq (5) ans au siège social de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 Décembre 2014.

Pucchini Debt S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014198551/15.

(140221517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Poyang S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.500,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.832.

Extrait de décision de l'associé unique prise à Luxembourg le 11 décembre 2014

L'associé unique décide de vendre et transférer à la société NVG Holding AB, enregistrée selon les lois de Suède sous le numéro 556745-1777 et ayant son siège social à 17 Kungsgatan, 111 43 Stockholm, les parts suivantes détenues dans la société:

- 250 parts sociales ordinaires;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe A;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe B;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe C;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe D;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe E;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe F;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe G;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe H;
- 100 parts sociales préférentielles de Classe I;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Poyang S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014198543/26.

(140221257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# Securum Equity Partners - Golf & Wellness Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

R.C.S. Luxembourg B 162.470.

SGG S.A. dénonce avec effet immédiat le siège social de la société SECURUM EQUITY PARTNERS GOLF & WELL-NESS INVESTMENTS S.C.A. (en liquidation volontaire), établie au 412F, route d'Esch à L- 1471 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B162470 et met donc fin à la convention de services et de domiciliation avec effet immédiat. Il est constaté que la société n'a plus de siège social à ce jour.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Certifié sincère et conforme

Pour SECURUM EQUITY PARTNERS GOLF & WELLNESS INVESTMENTS S.C.A.

Référence de publication: 2014198638/13.

(140221530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Spectrum Aviation Europe S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 108.070.

**EXTRAIT** 

Le siège social de la société

SPECTRUM AVIATION EUROPE S.A

L-2340 Luxembourg 34B, rue Philippe II

R.C.S. LUXEMBOURG B108070

Fixé au 34B, rue Philippe II à L-2340 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Joëlle Choucroun

Le domiciliataire / Avocat

Référence de publication: 2014198659/16.

(140221294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 3, rue Henri Tudor.

R.C.S. Luxembourg B 38.530.

Auszug der Beschlüsse der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2014

Am Mittwoch, den 3. Dezember um 11.30 Uhr, sind die Aktionäre der SOLUTIONS S.A. in Munsbach zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Dem Rücktritt der Mitglieder des Verwaltungsrates von:

- Herr Hermann KUNZ, Kaufmann, wohnhaft in D-55471 Külz
- Herr Steven PITMAN, Kaufmann, wohnhaft in D-54308 Langsur, Uferstrasse 3

wurde mit sofortiger Wirkung zugestimmt.

Zum neuen Verwaltungsratsmitglied soll mit sofortiger Wirkung und bis zur ordentlichen Generalversammlung vom Jahre 2018 bestellt werden:

- Frau Beatrice LANGE, geboren am 28. Februar 1955 in Altena (D), wohnhaft in D-53894 Mechernich Satzvey, Am Mühlenberg 12,
- Herr Heiko BRANDENBURG, geboren am 21. April 1979 in Oranienburg, wohnhaft in D-53879 Euskirchen, Walram Strasse 46

Der Verwaltungsrat besteht demnach aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Rainer SCHACKE
- Frau Beatrice LANGE
- Herr Heiko BRANDENBURG

Munsbach, den 3. Dezember 2014.

Référence de publication: 2014198652/25.

(140221273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# SOSVentures Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2b, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 125.308.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 décembre 2014.

Pour la société

Me Martine DECKER

Notaire

Référence de publication: 2014198655/13.

(140221652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.

# Wellington Management Portfolios (Luxembourg) IV SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

R.C.S. Luxembourg B 127.005.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mal 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue entre les deux sociétés, concernant le siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Wellington Management Portfolios (Luxembourg) IV SICAV - FIS ayant son nouveau siège social au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

et

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

L'Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2014197966/18.

(140220672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

# S.T. Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 65.245.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 décembre 2014 au siège social de la société

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 11 décembre 2014 au siège social de la Société que (traduction libre):

«Première résolution

L'Assemblée décide d'accepter, avec effet immédiat, la lettre de démission d'Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H. datée du 4 décembre 2014 en tant que Commissaire aux comptes.

#### Seconde résolution

L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaires des Actionnaires qui se tiendra en 2017, Revisora S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 60, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B145.505, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes de la Société en remplacement d'Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H., Commissaire aux comptes démissionnaire.»

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014198616/23.

(140221734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2014.



# TMM Express Sàrl, Société à responsabilité limitée, (anc. ACR Cargo Express Sàrl).

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 81.660.

L'an deux mil quatorze, le cinq décembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

- 1. Monsieur Mykhailo SEMENOV, né le 10 février 1957 à Kirovograd en Ukraine, demeurant au 32/C, appt. 24, rue Van der Meulen, L-2152 Luxembourg;
- 2. Madame Iuliia SEMENOVA, née le 12 janvier 1978 à Kirovograd en Ukraine, demeurant à Kiev, rue Dovjenko, 14/1 (Ukraine), et
- 3. Madame Iryna SEMENOVA, née le 1 <sup>er</sup> janvier 1959 à Souvorov (U.R.S.S./Russie), demeurant au 32/C, appt. 24, rue Van der Meulen, L-2152 Luxembourg,

tous ici représentés par Valéry BARANOV, employé de sociétés (fondé de pouvoir), demeurant professionnellement au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé.

Lesquels comparants, représentés comme ci-avant, sont les seuls et uniques associés (les «Associés») représentent l'intégralité du capital social, de la société à responsabilité limitée "ACR Cargo Express S.à r.l." avec siège social au 12, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Me Jean-Paul HENCKS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date 5 avril 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 999 du 13 novembre 2001,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 81.660 (la «Société»). Ceci exposé les Associés, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes prises à l'unanimité:

#### Première résolution:

Les Associés décident de changer la dénomination sociale actuelle de la Société en «TMM Express S.àr.l.» et modifient, par conséquent, l'article 1 <sup>er</sup> des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 1** er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "TMM Express S.à r.l." remplaçant celle précédente de "ACR Cargo Express S.à r.l." «.

#### Deuxième résolution:

Les Associés modifient l'objet social et, par conséquent, modifie l'article 3 des statuts de la Société comme suit:

- « Art. 3. La Société a pour objet les activités suivantes:
- import et export par terre, air et mer de marchandises à l'exclusion de matériel militaire et tous travaux d'agence / d'intermédiaire de transport;
  - toutes sortes d'assistance et de prestation de travail administratif lié à son activité d'auxiliaire de transport;
  - organisation du transport de frets intérieurs et internationaux (sur la base de ses propres ressources);
  - activité d'expédition relative à l'organisation du transport de cargaisons par air, terre, mer et chemins de fer;
  - livraison de frets par courriers et livraison express de colis;
  - activité de courtage dans le domaine douanier;
  - activité d'intermédiaire dans les opérations d'achat-vente.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

#### Troisième résolution:

Suite à la prédite cession de parts sociales en date du 1 <sup>er</sup> juillet 2011 et publiée au Mémorial C numéro 3131 le 20 décembre 2011, les Associés décident de modifier l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter la prédite cession de parts sociales.

Ainsi, l'article 5 des statuts de la Société a la teneur suivante:



« **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (12.400,-EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) parts sociales de dix Euros (10,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

a) Monsieur Mykhailo SEMENOV SIX CENT TRENTE-TROIS parts (51 % du capital social)	633
b) Madame Iuliia SEMENOVA TROIS CENT DIX parts (25 % du capital social)	310
c) Madame Iryna SEMENOVA DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT parts (24 % du capital social)	297
Total: MILLE DEUX CENT QUARANTE PARTS	1.240»

Toutes les parts sont intégralement libérées en espèces par les associés de sorte que la somme de douze mille quatre cent Euros (12.400,00) se trouve à la libre disposition de la société.

#### Quatrième résolution:

Les Associés modifient le régime de signature statutaire et, par conséquent, modifie l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

« Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du gérant est requise.».

#### Cinquième résolution:

Les Associés procèdent à une refonte complète des statuts de la Société, pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 1** er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "TMM Express S.à r.l." remplaçant celle précédente de "ACR Cargo Express S.à r.l."».

# Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège social avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

# Art. 3. La Société a pour objet les activités suivantes:

- import et export par terre, air et mer de marchandises à l'exclusion de matériel militaire et tous travaux d'agence / d'intermédiaire de transport;
  - toutes sortes d assistance et de prestation de travail administratif lié à son activité d auxiliaire de transport;
  - organisation du transport de frets intérieurs et internationaux (sur la base de ses propres ressources);
  - activité d expédition relative à l organisation du transport de cargaisons par air, terre, mer et chemins de fer;
  - livraison de frets par courriers et livraison express de colis;
  - activité de courtage dans le domaine douanier;
  - activité d'intermédiaire dans les opérations d'achat-vente;

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cent Euros (12.400,00 EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) parts sociales de dix Euros (10,00) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

a) Monsieur Mykhailo SEMENOV SIX CENT TRENTE-TROIS parts (51 % du capital social)	633
b) Madame Iuliia SEMENOVA TROIS CENT DIX parts (25 % du capital social)	310
c) Madame Iryna SEMENOVA DEUX CENT QUATRE- VINGT-DIX-SEPT parts (24 % du capital social)	297
Total: MILLE DEUX CENT QUARANTE PARTS	1.240

Toutes les parts sont intégralement libérées en espèces par les associés de sorte que la somme de douze mille quatre cent Euros (12.400,00) se trouve à la libre disposition de la société.



**Art. 6.** Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non- associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

Les parts sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

- Art. 7. La société est gérée et administrée par un gérant à nommer par les associés réunis en assemblée générale, qui désignent ses pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.
  - Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du gérant est requise.
- **Art. 9.** Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
  - 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
  - le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

- Art. 10. Le décès ou l'incapacité de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.
- Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.»

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement mille euros (1.000,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. BARANOV, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09 décembre 2014. LAC/2014/58753. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 10 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197270/137.

(140220341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

#### Magna Stamping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 142.532.

In the year two thousand and fourteen, on the first day of December,

Before Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

#### THERE APPEARED:

- 1. Magna International Inc., a company incorporated under the laws of Canada, registered under Tax ID number 12330 7597RC0004, having its registered office at 337 Magna Drive, Aurora, Ontario, L4G 7K1, Canada,
- 2. Magna Steyr Inc., a company incorporated under the laws of Canada, registered under Tax ID number 89588 7719RC0002, having its registered office at 337 Magna Drive, Aurora, Ontario, L4G 7K1, Canada,

both here represented by Mr. Peter DONOHOE, director, professionally residing in Luxembourg, by virtue of two (2) proxies given under private seal.

The two (2) proxies, which, having been signed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed to be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The appearing parties, represented as aforesaid, state that they are the sole and only shareholders (the "Shareholders") of Magna Stamping S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at L 1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon, incorporated by means of a deed executed in front of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on October 10 <sup>th</sup> , 2008, published in the official gazette, Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 2718, dated November 7 <sup>th</sup> , 2008,

registered with Trade and Companies Register Luxembourg under the number B 142.532 (hereinafter the "Company").



The Shareholders, represented as aforesaid and representing the entire share capital of the Company, have requested the undersigned notary to state the resolutions in connection with the following agenda:

#### Agenda

- 1. Increase of the share capital of the Company so as to bring it from its present amount of seven hundred and sixty-seven thousand eight hundred and eighty-four US Dollars (USD 767,884.-) represented by seven hundred and sixty-seven thousand eight hundred and eighty-four (767,884) shares without nominal value to seven hundred and sixty-eight thousand eight hundred and eighty-four US Dollars (USD 768,884.-) represented by seven hundred and sixty-eight thousand eight hundred and eighty-four (768,884) shares without nominal value by the issue of one thousand (1,000) new shares without nominal value, having the same rights and obligations as the existing shares;
  - 2. Waiver by the minority shareholder of its subscription rights;
  - 3. Subscription and payment of the new shares as well as the attached share premium by the majority shareholder;
  - 4. Subsequent amendment of article 5 paragraph 1 so as to reflect the increase of share capital;
- 5. Contribution in cash of the amount of three hundred and sixty US Dollars (USD 360.-) by the minority shareholder to the Company's share premium account;
- 6. Authorization to the board of managers of the Company to amend and sign the shareholders' register of the Company in accordance with the above mentioned share capital increase, and more generally to carry out any necessary action in relation to the points raised in the agenda of the meeting;
  - 7. Any other business.

#### First resolution

The Shareholders decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of one thousand US Dollars (USD 1,000.-) so as to as to bring it from its present amount of seven hundred sixty-seven thousand eight hundred eighty-four US Dollars (USD 767,884.-) represented by seven hundred sixty-seven thousand eight hundred eighty-four (767,884) shares without nominal value to seven hundred, to sixty-eight thousand eight hundred eighty-four US Dollars (USD 768,884.-) by the issue of one thousand (1,000) new shares without nominal value, having the same rights and obligations as the existing shares (the "New Shares").

# Subscription and payment

The New Shares were issued for an aggregate subscription price of one million seven hundred and ninety-nine thousand six hundred and forty US Dollars (USD 1,799,640.-) including a share premium in the aggregate amount of one million seven hundred and ninety-eight thousand six hundred and forty US Dollars (USD 1,798,640.-).

The minority shareholder, Magna Steyr Inc., prenamed and represented as aforesaid, declared to renounce its preemptive subscription rights.

Then, the majority shareholder, Magna International Inc., prenamed and represented as aforesaid, declared to subscribe for the New Shares and to fully pay them up by a contribution in cash, so that the total amount of one million seven hundred ninety-nine thousand six hundred and forty US Dollars (USD 1,799,640.-) was at the disposition of the Company, as was certified to the notary executing this deed by a banking certificate.

The amount of one thousand US Dollars (USD 1,000) was allocated to the subscribed share capital of the Company and the amount of one million seven hundred ninety-eight thousand six hundred and forty US Dollars (USD 1,798,640.-) was allocated to the share premium account of the Company.

#### Second resolution

The Shareholders decided to amend Article 5 paragraph 1 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be read as follows:

"The subscribed capital of the Company is set at seven hundred and sixty-eight thousand eight hundred and eighty-four US Dollars (USD 768,884.-), divided into seven hundred and sixty-eight thousand eight hundred and eighty-four (768,884.-) shares without nominal value, all of which are fully paid up."

## Third resolution

The minority shareholder Magna Steyr Inc., prenamed and represented as aforesaid, declared to contribute in cash the amount of three hundred and sixty US Dollars (USD 360.-) to the Company's share premium account, as was certified to the notary executing this deed by the afore mentioned banking certificate.

The Shareholders acknowledged the above mentioned payment by Magna Steyr Inc. and resolved to approve the contribution by Magna Steyr Inc. to the Company's share premium account.

#### Fourth resolution

The Shareholders decided to authorize the board of managers of the Company to amend the shareholders' register of the Company in accordance with the above mentioned share capital increase and to sign it, and more generally to carry out any necessary action in relation to the above resolutions.

# SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

#### Costs

Any expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever as a result of this deed which should be charged to the Company were estimated at approximately two thousand three hundred euros (EUR 2,300.-).

WHEREOF the present deed was drawn in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states that following a request of the proxyholder, the present deed was drafted in English, followed by a French version. Further, at the request of the proxyholder and in the event of discrepancies between the English and the French texts, the English text shall prevail.

The document having been read to the proxyholder, he signed together with the notary the present deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le premier décembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

- 1. Magna International Inc., une société constituée sous les lois du Canada, enregistrée sous le numéro fiscal 12330 7597RC0004, ayant son siège social au 337 Magna Drive, Aurora, Ontario, L4G 7K1, Canada,
- 2. Magna Steyr Inc., une société constituée sous les lois du Canada, enregistrée sous le numéro fiscal 89588 7719RC0002, ayant son siège social au 337 Magna Drive, Aurora, Ontario, L4G 7K1, Canada,

toutes les deux (2) ici représentées par Mr. Peter DONHOE, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations données sous seing privé.

Les deux (2) procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme ci-avant, déclarent qu'elles sont les seuls et uniques associés (les «Associés») de Magna Stamping S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2718 du 7 novembre 2008 (ci-après la «Société»),

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 142.532.

Les Associés, représentés comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions en relation avec l'ordre du jour suivant:

# Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante-sept mille huit cent quatre-vingt quatre US Dollars (USD 767.884) représenté par sept cent soixante-sept mille huit cent quatre-vingt quatre (767.884) actions ayant une valeur nominale de mille US Dollars (USD 1.000) à sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre US Dollars (USD 768.884) représenté par sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre (768.884) parts sociales sans valeur nominale par l'émission de mille (1.000) nouvelles actions sans valeur nominale avec les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;
  - 2. Renonciation par l'associé minoritaire à ses droits de souscription préférentiels;
- 3. Souscription et libération des nouvelles parts sociales ainsi que de la prime d'émission y rattachée par l'associé majoritaire;
  - 4. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1 <sup>er</sup> des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital;
- 5. Apport en numéraire de trois cent soixante US Dollars (USD 360,-) par l'associé minoritaire à la réserve de la prime d'émission de la Société;
- 6. Autorisation donnée au conseil de gérance pour modifier et signer le registre des associés de la Société en considération de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, et plus généralement pour entreprendre toute action nécessaire en relation avec les points fixés à l'ordre du jour de l'assemblée;
  - 7. Divers

# Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille US Dollars (USD 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante-sept mille huit cent quatre-vingt quatre US Dollars (USD 767.884,-) représenté par sept cent soixante-sept mille huit cent quatre-vingt quatre (767.884) parts sociales sans valeur nominale, à sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre US Dollars (USD 768.884,-) représenté par sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre (768.884) parts sociales sans valeur nominale, par l'émission de mille (1.000) nouvelles parts sociales sans valeur nominale ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»).



# Souscription et libération

Les Nouvelles Parts Sociales furent émises pour un prix de souscription global d'un million sept cent quatre-vingt dixneuf mille six cent quarante US Dollars (USD 1.799.640,-) incluant une prime d'émission d'un montant global d'un million sept cent quatre-vingt dix-huit mille six cent quarante US Dollars (USD 1.798.640,-).

L'associé minoritaire, Magna Steyr Inc., prénommé, a renoncé à ses droits de souscriptions préférentiels.

Ensuite, l'associé majoritaire Magna International Inc., prénommé et représenté comme ci-avant, a déclaré souscrire les Nouvelles Parts Sociales et les libérer intégralement moyennant un apport en numéraire, de sorte que le montant total d'un million sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quarante US Dollars (USD 1.799.640,-) fut à la libre disposition de la Société, comme cela fut certifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire. Le montant de mille US Dollars (USD 1.000) fut alloué au capital social souscrit de la Société et le montant d'un million sept cent quatre-vingt dix-huit mille six cent quarante US Dollars (USD 1.798.640,-) fut alloué à la réserve de la prime d'émission de la Société.

#### Deuxième résolution

Les Associés ont décidé de modifier l'article 5 alinéa 1 <sup>er</sup> des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante: «Le capital social de la Société est fixé à sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre US Dollars (USD 768.884,-) représenté par sept cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt quatre (768.884) parts sociales sans désignation de valeur nominale, chaque part étant entièrement libérée.»

# Troisième résolution

L'associé minoritaire Magna Steyr Inc., prénommé et représenté comme ci-avant, a déclaré apporter en numéraire le montant de trois cent soixante US Dollars (USD 360,-) à la réserve de la prime d'émission de la Société, comme cela fut certifié au notaire instrumentant au moyen du prédit certificat bancaire.

Les Associés ont reconnu le prédit paiement par Magna Steyr Inc. et ont décidé d'approuver l'apport par Magna Steyr Inc. à la réserve de la prime d'émission de la Société.

#### Quatrième résolution

Les Associés ont décidé d'autoriser le conseil de gérance de la Société de modifier et signer le registre des associés de la Société en considération de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, et plus généralement d'entreprendre toute action nécessaire en relation avec les points fixés à l'ordre du jour du présent acte.

#### Frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges incombant à la Société suite à cet acte furent estimées approximativement à deux mille trois cents euros (2.300,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclara qu'à la requête du mandataire, le présent acte fut rédigé en langue anglaise. De même, à la requête du mandataire et en cas de divergence entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. DONHOE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 04 décembre 2014. LAC/2014/57798. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197640/171.

(140220981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

# Electro-Industrielle S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 51.640.

Les comptes annuels au 30 septembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014197438/10.

(140221066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.



# Mobilized Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 150.105.

In the year two thousand fourteen, on the third day of December.

Before Maître Jean SECKLER, civil-law notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "MOBILIZED CAPITAL S.A.", a société anonyme, having its registered office at L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, registered with the Luxembourg companies and trade register at section B under number 150105, "the Company", incorporated by deed dated on 11 August 2009, published in the Memorial C number 1828 of 22 September 2009, whose articles of incorporation have been amended for the last time on 8 August 2013 pursuant to a deed published in the Memorial C number 2476 of 7 October 2013.

#### Roard

The meeting is presided by Mr. Peter VAN ELFEREN, company director, residing in NL- 6641 KE Beuningen, Hoge-waldstraat 12.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Patrick VAN HEES, employee, professionally residing in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

#### Composition of the meeting

The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain attached to this minutes.

Closed, the attendance list lets appear that all the 1,242 (one thousand two hundred forty two) shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, representing 100% of the capital, are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

#### Account of the chairman

The chairman explains to the meeting and requests the notary to act that:

- I.- It was not created voting founders' shares nor issued non-voting shares.
- II.- The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, it is not required to justify the convening notices, the shareholders being considered as duly convened and having knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.
  - III.- The agenda of the meeting is the following:

#### Agenda

- 1. Transfer of the registered office of the Company from L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, Grand Duchy of Luxembourg to Level 1, Casal Naxaro, Labour Avenue, NXR 9021, Malta, and adoption by the Company of the Maltese nationality under the resolutive condition of the failure of registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta.
  - 2. Approval of an interim financial balance sheet as at October 31, 2014.
- 3. Resignation of the current directors and auditor of the Company, with effect at the date of registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta and discharge to be granted to them for the execution of their mandate.
- 4. Power to be granted in order to handle all steps and formalities relating to the registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta in accordance with the articles of association attached to the power of attorney.
- 5. Power to be granted in order to carry out the striking-off of the Company in Luxembourg on the basis of an evidence of the registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta.
- IV. Insofar as the resolution to be taken on the first item of the agenda concerns the change of nationalité of the Company, it has to be approved by an unanimous vote of all the shareholders and bondholders, if any.

#### Statement of the validity of the meeting

The foregoing facts and the chairman's presentation, after verification by the scrutineer, are found to be correct by the assembly, which considered to be validly constituted and able to deliberate on all the items of the agenda with the understanding that if all the shares are held by a single shareholder, he exercises alone the powers devolved to the general meeting.

#### Resolutions

Whereupon, the shareholders in plenary meeting unanimously decide what follows:



#### First resolution:

The meeting decides to authorize the Company to be governed by the laws of Malta and to continue its existence in accordance with said laws as a Maltese company under the name of "MOBILIZED CAPITAL LTD" and, accordingly, to transfer the registered office, the seat of administrative and effective management with effect as of today from L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, Grand Duchy of Luxembourg to Level 1, Casal Naxaro, Labour Avenue, NXR 9021, Malta, and to adopt the Maltese nationality, without however that such change in nationality and transfer of the registered office will imply from a legal and tax point of view the incorporation of a new legal entity, the whole under the resolutive condition of the failure of registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta.

As a result of the transfer of its registered office, the Company will discontinue as a Luxembourg company.

The meeting states that this resolution has been taken in compliance with article 67-1 (1) of the Luxembourg company law

The meeting states that no bond has been issued by the Company and consequently no agreement of the bondholders is required in relation with the expected changes.

#### Second resolution:

The meeting decides to approve an interim balance sheet of the Company as at 31 October 2014, established by the board of managers before the transfer of the registered office of the Company.

A copy of said interim balance sheet, after being signed "ne varietur" by the Attorney and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be registered with it.

#### Third resolution:

The meeting decides to accept the resignation of the current directors and auditor of the Company, with effect from the date of registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta and decides to grant them full discharge for the accomplishment of their respective mandate.

#### Fourth resolution:

The meeting decides to grant all powers to Mr. Peter Griffiths (ID 175177M) residing at "Takara", Madliena Road, Madliena, Swieqi SWQ 1017, Malta in order to handle all steps and formalities relating to the registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta in accordance with the articles of association which have been attached to the power of attorney and will remain attached to the present deed.

#### Fifth resolution:

The meeting decides to grant all powers to any holder of a certified true copy of the present deed, acting individually, in order to carry out the striking off of the Company in Luxembourg on the basis of the evidence of the registration of the Company at the Registrar of Companies in Malta.

# Fees

The approximate amount of costs, expenses and fees or charges in any form whatsoever, to be borne by the Company or for which it is liable by reason of this notarial deed deed is etimated at EUR 1,000.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

# Suit la traduction française:

L'an deux mille quatorze, le trois décembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

# Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MOBILIZED CAPITAL S.A.", ayant son siège social à L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 150105, «la Société», constituée suivant acte reçu le 11 août 2009, publié au Mémorial C numéro 1828 du 22 septembre 2009 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 8 août 2013, publié au Mémorial C numéro 2476 du 7 octobre 2013.

# SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

#### Bureau

L'assemblée est présidée par Monsieur Peter VAN ELFEREN, administrateur de société, demeurant à NL- 6641 KE Beuningen, Hogewaldstraat 12.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick VAN HEES, employé privé avec résidence professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

#### Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées à l'acte.

Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les 1.242 (mille deux cent quarante-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros), soit 100 % du capital, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

#### Exposé du président

Le président expose et prie le notaire d'acter que:

- I.- Il n'a pas été créé de parts bénéficiaires donnant droit de vote ni émis d'actions sans droit de vote.
- II.- L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, il n'est pas requis de justifier de l'accomplissement des formalités de convocation, les actionnaires étant considérés comme dûment convoqués et ayant connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
  - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

# Ordre du jour:

- 1. Transfert du siège social de la Société de L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, Grand Duché de Luxembourg à Level 1, Casal Naxaro, Labour Avenue, NXR 9021, Malte et adoption par la Société de la nationalité maltaise sous la condition résolutoire de l'échec de l'inscription de la Société auprès du Registre des Sociétés de Malte.
  - 2. Approbation d'une situation comptable intérimaire arrêtée au 31 octobre 2014.
- 3. Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction, avec effet au jour de l'inscription de la Société auprès du Registre des Sociétés de Malte et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur mandat.
- 4. Pouvoir à accorder en vue d'accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à l'inscription de la Société auprès du Registre des Sociétés de Malte, conformément aux statuts annexés à la procuration.
- 5. Pouvoir à accorder en vue de procéder à la radiation de la Société à Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la Société auprès du Registre des Sociétés de Malte.
- IV. Dans la mesure où la résolution à prendre sur le premier point porté à l'ordre du jour concerne le changement de la nationalité de la Société, elle doit être adoptée à l'unanimité de tous les actionnaires et, le cas échéant, de tous les obligataires.

## Constatation de la validité de l'assemblée

Ces faits et l'exposé du président, après vérification par le scrutateur, sont reconnus exacts par l'assemblée qui se considère valablement constituée et apte à délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour étant entendu que si toutes les actions sont détenues par un actionnaire unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

# Résolutions

Sur ce, les actionnaires en assemblée plénière prennent à l'unanimité les décisions suivantes:

#### Première résolution:

L'assemblée décide d'autoriser la Société à être gouvernée par les lois de Malte et de continuer son existence en tant que société maltaise conformément aux dites lois, sous la dénomination de «MOBILIZED CAPITAL LTD», et par conséquent, de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour de L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume, Grand-Duché de Luxembourg à Level 1, Casal Naxaro, Labour Avenue, NXR 9021, Malte et de faire adopter par la Société la nationalité maltaise, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une personne juridique nouvelle, le tout sous la condition résolutoire de l'échec de l'inscription de la Société au Registre des Sociétés de Malte.

Suite à ce transfert, la Société cessera d'être une société de droit luxembourgeois.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

L'assemblée constate en outre qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la Société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec les changements envisagés.



#### Deuxième résolution:

L'assemblée décide décide d'approuver une situation comptable intérimaire arrêtée au 31 octobre 2014 telle qu'elle a été établie par les gérants en fonctions avant le transfert du siège social de la Société.

Une copie de cette situation comptable, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

#### Troisième résolution:

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société actuellement en fonctions, avec effet au jour de l'immatriculation de la Société à Malte, et décide de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat respectif.

#### Quatrième résolution:

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs à Monsieur Peter Griffiths (ID 175177M), demeurant à "Takara", Madliena Road, Madliena, Swieqi SWQ 1017, Malte, à l'effet d'accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à l'inscription de la Société à Malte, conformément aux statuts qui étaient annexés à la procuration et qui resteront annexés aux présentes.

#### Cinquième résolution:

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs au porteur d'une expédition du présent acte, agissant individuellement, à l'effet de radier la Société au Grand-Duché de Luxembourg, sur base de la preuve de l'inscription de la Société à Malte.

#### Frais

Le montant approximatif, des frais, dépenses et rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte notarié s'élève à EUR 1.000,-Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Peter VAN ELFEREN, Patrick VAN HEES, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 décembre 2014. Relation GRE/2014/4828. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014197690/189.

(140221194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

# Fiscal Team (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Fiscal Team (Luxembourg)).

# Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 176.484.

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre novembre.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A comparu:

Monsieur Stéphane FlÉVET, comptable fiscaliste, né à Namur (Belgique) le 9 mai 1977 et demeurant au 11, Clos du gros Fossé, B-1350 Orp le Grand.

Lequel comparant, agit en sa qualité de seul et unique actionnaire de la société anonyme Fiscal Team (Luxembourg), ayant son siège social au 1, Avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 mars 2013, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1330 du 5 juin 2013. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

L'Actionnaire Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Changement de la forme juridique de la Société de façon à ce qu'elle soit transformée de société anonyme en société à responsabilité limitée;



- 2. Modification subséquente des statuts et plus particulièrement à ce sujet:
- modification de la dénomination de la Société de «Fiscal Team (Luxembourg)» en «Fiscal Team (Luxembourg) S.à r.l.»;
  - modification de l'objet social afin de lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objets sociaux: (i) Toutes les activités relatives à la tenue de la comptabilité de sociétés et à la dispense de tous conseils en matières comptables et fiscales. La société réalisera également, pour le compte de tiers, l'organisation des services comptables et fiscaux, assistera et représentera toutes sociétés ou personnes physiques dans leurs obligations légales ou réglementaires en matière comptable, fiscale et légale dans les limites des législations en vigueur au Luxembourg et à l'étranger dans le domaine.

(ii) La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles ainsi que donner en hypothèque.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de ses objets sociaux.»;

- fixation du capital social à trente et un mille euros (31.000.-EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales, sans désignation de valeur nominale, et
  - adaptation des statuts de la Société à la nouvelle forme;
  - 3. Cessation des mandats de l'administrateur unique et du commissaire et nomination d'un ou de plusieurs gérants;
  - 4. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Actionnaire Unique représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

# Première résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier la forme juridique de la Société de façon à ce qu'elle soit transformée de société anonyme en société à responsabilité limitée, sans interruption au niveau de son existence légale.

Le capital social et les réserves sont maintenus à l'identique, de même que chaque poste des actifs et des passifs, des amortissements, des augmentations et diminutions de valeur.

La société à responsabilité limitée continue de conserver les comptes tenus par la société anonyme.

# Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Actionnaire Unique décide de procéder à une refonte totale des statuts de la société, et plus particulièrement à ce sujet, décide de:

- modifier la dénomination de la Société de «Fiscal Team (Luxembourg)» en «Fiscal Team (Luxembourg) S.à r.l.»;
- modifier l'objet social afin de lui donner la teneur suivante:
- «La Société a pour objets sociaux: (i) Toutes les activités relatives à la tenue de la comptabilité de sociétés et à la dispense de tous conseils en matières comptables et fiscales. La société réalisera également, pour le compte de tiers, l'organisation des services comptables et fiscaux, assistera et représentera toutes sociétés ou personnes physiques dans leurs obligations légales ou réglementaires en matière comptable, fiscale et légale dans les limites des législations en vigueur au Luxembourg et à l'étranger dans le domaine.
- (ii) La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.



La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obliga-

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles ainsi que donner en hypothèque.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de ses objets sociaux.»;

- fixer le capital social à trente et un mille euros (31.000.- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales, sans désignation de valeur nominale.

Les mille (1.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la société Fiscal Team (Luxembourg) S.à r.l. sont intégralement détenues par l'Actionnaire Unique, tel que décrit ci-dessus.

Les statuts de la société Fiscal Team (Luxembourg) S.à r.l. se lisent dorénavant comme suit:

# «I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Fiscal Team (Luxembourg) S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.
- 3. Objet social. La Société a pour objets sociaux: (i) Toutes les activités relatives à la tenue de la comptabilité de sociétés et à la dispense de tous conseils en matières comptables et fiscales. La société réalisera également, pour le compte de tiers, l'organisation des services comptables et fiscaux, assistera et représentera toutes sociétés ou personnes physiques dans leurs obligations légales ou réglementaires en matière comptable, fiscale et légale dans les limites des législations en vigueur au Luxembourg et à l'étranger dans le domaine.
- (ii) La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles ainsi que donner en hypothèque.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de ses objets sociaux.

## 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.



4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

# II. Capital - Parts sociales

#### 5. Capital.

- 5.1 Le capital de la Société est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales, sans désignation de valeur nominale.
- 5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### 6. Parts sociales.

- 6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
  - 6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

#### III. Gestion - Représentation

#### 7. Conseil de gérance.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).
  - 7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).
- 7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

#### 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.
- 8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

#### 9. Procédure.

- 9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.
- 9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que,



si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

- 9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.
- 9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

#### 10. Représentation.

- 10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.
- 10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un gérant de Classe A et d'un gérant de Classe B.
- 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

# IV. Assemblée générale des associés

#### 12. Pouvoirs et droits de vote.

- 12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

# 13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.
- 13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

# V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

# 14. Exercice social.

- 14.1 L'exercice social commence le 1 <sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
  - 14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

# 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
- 15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant



entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

## VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

# VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

#### Troisième résolution

L'Actionnaire Unique constate que, suite à la transformation de la société en une société à responsabilité limitée, les mandats de l'administrateur unique et du commissaire actuellement en fonction, sont venus à échéance.

Décharge leur est donnée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme la personne suivante en tant que gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Max FORTPIED, comptable fiscaliste, né le 15 septembre 1978 à Ottignies (Belgique), demeurant au 10, Petite Rue du Moulin, B-1360 Orbais.

#### Estimation des coûts

Les dépenses, coûts, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ mille sept cents euros (1.700.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. FIÉVET et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2014. LAC/2014/57583. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197478/279.

(140220737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

#### Episo 3 Blue Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 13.400,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 192.595.

#### **STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first day of November.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

EPISO 3 Luxembourg Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 173.174 with a share capital of twelve thousand five hundred ninety euros (EUR 12,590.-) (the Sole Shareholder),

here represented by Mister Gianpiero SADDI, private employee, whose professional address is at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on November 17 <sup>th</sup>, 2014,



The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "EPISO 3 Blue Holding S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

# II. Capital - Shares

## Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400.-) and is represented by:
- (i) One million two hundred and three thousand one hundred twenty-five (1,203,125) Class A ordinary shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (ii) Forty-six thousand eight hundred seventy-five (46,875) Class B ordinary shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B Ordinary Shares, and together with the Class A Ordinary Shares, the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up,



- (iii) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-1 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-1 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (iv) three hundred and seventy five (375) Class B-1 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-1 Shares, and together with the Class A-1 Shares, the Class 1 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (v) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-2 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-2 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (vi) three hundred and seventy five (375) Class B-2 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-2 Shares, and together with the Class A-2 Shares, the Class 2 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (vii) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-3 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-3 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (viii) three hundred and seventy five (375) Class B-3 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-3 Shares, and together with the Class A-3 Shares, the Class 3 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (ix) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-4 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-4 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (x) three hundred and seventy five (375) Class B-4 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-4 Shares, and together with the Class A-4 Shares, the Class 4 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (xi) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-5 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-5 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (xii) three hundred and seventy five (375) Class B-5 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-5 Shares, and together with the Class A-5 Shares, the Class 5 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (xiii) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-6 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-6 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (xiv) three hundred and seventy five (375) Class B-6 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-6 Shares, and together with the Class A-6 Shares, the Class 6 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (xv) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-7 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-7 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (xvi) three hundred and seventy five (375) Class B-7 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-7 Shares, and together with the Class A-7 Shares, the Class 7 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (xvii) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-8 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-8 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (xviii) three hundred and seventy five (375) Class B-8 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-8 Shares, and together with the Class A-8 Shares, the Class 8 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up,
- (xix) nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-9 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class A-9 Shares), all subscribed and fully paid-up,
- (xx) three hundred and seventy five (375) Class B-9 redeemable shares in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each (the Class B-9 Shares, and together with the Class A-9 Shares, the Class 9 Redeemable Shares), subscribed and fully paid-up.

and each having the specific distribution rights as determined in the present Articles or in any shareholder's agreement that may be entered into from time to time by the shareholders of the Company and the Company.

- 5.2. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.
- 5.3. Each of the Class 1 Redeemable Shares, the Class 2 Redeemable Shares, the Class 3 Redeemable Shares, the Class 2 Redeemable Shares, the Class 5 Redeemable Shares, the Class 6 Redeemable shares, the Class 7 Redeemable Shares, the Class 8 Redeemable Shares and the Class 9 Redeemable Shares, is hereinafter individually referred to as a Redeemable Share and collectively referred to as the Redeemable Shares.
- 5.4. Each holder of a Redeemable Share is hereinafter individually referred to as a Redeemable Shareholder and the holders of Redeemable Shares are hereinafter collectively as the Redeemable Shareholders.
  - 5.5. The Ordinary Shares and the Redeemable Shares are hereinafter collectively referred to as the Shares.
- 5.6. The Ordinary Shareholders and the Redeemable Shareholders are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.



- 5.7. The Company may maintain a special capital reserve account and/or share premium account in respect of the Shares and there shall be recorded to such accounts, the amount or value of any contribution/premium paid up in relation to the Shares. Amounts so recorded to such accounts will constitute freely distributable reserves of the Company and will be available for distribution to the Shareholders, as set out in these Articles.
- 5.8. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming and/or repurchasing each class of Shares as per article 7 of these Articles, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve of the Company.
  - 5.9. If the Shareholders resolve to distribute any profits, the profits are to be distributed by the Company as follows:
- (i) the Ordinary Shareholders shall, on pro rata and pari passu basis, be entitled to all the distributable profits derived by the Company from income in respect of the Company's assets and investments (including, but not limited to dividends, interest and any gains, which constitute income for United Kingdom tax purposes) (together the Income Profits); and
- (ii) all the distributable profits derived by the Company from capital gains in respect of the Company's assets and investments, being amounts other than Income Profits (including but, not limited to capital gains, liquidation profits and sale proceeds) (together the Capital Gain Profits) may be distributed only to the Redeemable Shareholders in accordance with the following payment priorities and modalities:
- (a) first, an amount equal to 0.15% of the aggregate nominal value of the Class 1 Redeemable Shares to the holders of the Class 1 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (b) second, an amount equal to 0.20% of the aggregate nominal value of the Class 2 Redeemable Shares to the holders of the Class 2 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (c) third, an amount equal to 0.25% of the aggregate nominal value of the Class 3 Redeemable Shares to the holders of the Class 3 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (d) fourth, an amount equal to 0.30% of the aggregate nominal value of the Class 4 Redeemable Shares to the holders of the Class 4 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (e) fifth, an amount equal to 0.35% of the aggregate nominal value of the Class 5 Redeemable Shares to the holders of the Class 5 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (f) sixth, an amount equal to 0.40% of the aggregate nominal value of the Class 6 Redeemable Shares to the holders of the Class 6 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (g) seventh, an amount equal to 0.45% of the aggregate nominal value of the Class 7 Redeemable Shares to the holders of the Class 7 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (h) eight, an amount equal to 0.50% of the aggregate nominal value of the Class 8 Redeemable Shares to the holders of the Class 8 Redeemable Shares annually on pro rata basis;
- (i) ninth, any remaining Capital Gain Profits will be paid to the holders of the Class 9 Redeemable Shares annually on a pro rata basis;

If all the Class 9 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (h) will be paid to the holders of the Class 8 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares and Class 8 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (g) will be paid to the holders of the Class 7 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares and Class 7 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (f) will be paid to the holders of the Class 6 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares, Class 7 Redeemable Shares and Class 6 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (e) will be paid to the holders of the Class 5 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares, Class 7 Redeemable Shares, Class 6 Redeemable Shares and Class F are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (d) will be paid to the holders of the Class 4 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares, Class 7 Redeemable Shares, Class 6 Redeemable Shares, Class 5 Redeemable Shares and Class 4 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (c) will be paid to the holders of the Class 3 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares, Class 7 Redeemable Shares, Class 6 Redeemable Shares, Class 5 Redeemable Shares, Class 4 Redeemable Shares and Class 3 Redeemable Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to steps (a) to (b) will be paid to the holders of the Class 2 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

If all the Class 9 Redeemable Shares, Class 8 Redeemable Shares, Class 7 Redeemable Shares, Class 6 Redeemable Shares, Class 5 Redeemable Shares, Class 4 Redeemable Shares, Class 3 Redeemable Shares and Class 2 Redeemable



Shares are redeemed and cancelled, all Capital Gain Profits remaining after the payments pursuant to step (a) will be paid to the holders of the Class 1 Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis.

- (iii) any profits other than Income Profits and Capital Gain Profits (the Remaining Profits) shall be distributed to the holders of the Ordinary Shares on pro rata basis.
- 5.10. For the avoidance of doubt, profits may be distributed to the shareholders only if the shareholders resolve such distribution.

#### Art. 6. Shares.

- 6.1. Each Share entitles its owner to one vote at the general meetings of Shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of these Articles and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.
  - 6.2. Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.
- 6.3. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.
- 6.4. The sole shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a sole shareholder. The Shares may be transferred freely amongst Shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.
- 6.5. The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

# Art. 7. Redemption and/or repurchase of Shares.

- 7.1. In the course of any given financial year, the Company may redeem and/or repurchase, at the option of its sole shareholder or shareholders, any class of Shares at a redemption/repurchase price as determined by the Board and approved by the sole shareholder or the Shareholders (the Redemption Price).
- 7.2. The redemption and/or the repurchase of the Shares in accordance with article 7 of these Articles is permitted provided that:
- (i) a class of Shares is always redeemed and/or repurchased in full at the same time, it being understood that the Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased in full only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares;
- (ii) the net assets of the Company, as evidenced in the interim accounts of the Company to be prepared by the board of managers, are not, or following the redemption would not become, lower than the amount of the share capital of the Company plus the reserves which may not be distributed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and / or these Articles;
- (iii) the Redemption Price does not exceed the amount of profits of the current financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from the Company's reserves available for such purpose, less any losses of the current financial year, any losses carried forward and sums to be allocated in reserve under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and these Articles; and
- (iv) the redemption and/or repurchase is made on the context of a reduction of the capital of the Company. The redemption and/or repurchase shall be decided by the shareholders in accordance with article 12 of these Articles. For the avoidance of doubt, the amount of the share capital reduction shall be paid to the holders of the class of shares subject to such redemption and/or repurchase.
- 7.3. In case of redemption and/or repurchase of Redeemable Shares, such redemption and/or repurchase should be made in the reverse numerical order (i.e. starting with the Class 9 Redeemable Shares and ending with the Class 1 Redeemable Shares). The Ordinary Shares may be redeemed and/or repurchased only after the redemption and/or repurchase of all the Redeemable Shares.
- 7.4. In the event of a reduction of share capital through the redemption and/or repurchase and the cancellation of a class of Shares, a class of Shares give right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (or any other amount resolved by the General Meeting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles provided however that such other amount shall never be higher than such Available Amount), in each case determined on the basis of interim accounts of the Company on a date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and/or repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.
- 7.5. The Available Amount in relation to the Redeemable Shares will be equal to the total amount of Capital Gain Profits of the Company (including carried forward Capital Gain Profits) to the extent the shareholders and/or the board of managers would have been entitled to dividend distributions according to Article 16 of the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including special capital reserve account and/or share premium account) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction relating to the Redeemable Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without any double counting).



- 7.6. For the avoidance of doubt, the Available Amount may not include any Income Profits (including carried forward Income Profits).
- 7.7. In case of redemption and/or repurchase of the Ordinary Shares, the Redemption Price may include Income Profits (including carried forward Income Profits) and Remaining Profits (including carried forward Remaining Profits), but may not include Capital Gain Profits.
- 7.8. In case of redemption and/or repurchase of the Redeemable Shares, the Redemption Price may include Capital Gain Profits (including carried forward Capital Gain Profits), but may not include Income Profits.
- 7.9. The amount of the special capital reserve account and/or share premium account may be used for the purpose of redeeming/repurchasing each class of Shares.

#### III. Management - Representation

#### Art. 8. Appointment and removal of managers.

- 8.1. The Company is managed by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders.
- 8.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

#### Art. 9. Board of managers.

- 9.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (the A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).
  - 9.2. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
  - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
  - 9.3. Procedure
- (i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
  - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.
  - 9.4. Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

#### Art. 10. Sole manager.

- 10.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
  - 10.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.



# Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

#### Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

- 12.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.
  - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
  - 12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.
  - (iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

# Art. 13. Sole shareholder.

- 13.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.
- 13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.
  - 13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

# V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

#### Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

- 14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 14.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.
  - 14.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### Art. 15. Auditors.

- 15.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).
- 15.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.



# Art. 16. Allocation of profits.

- 16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve required by the Law (the Legal Reserve). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company. Any amounts attributed to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the Ordinary Shares.
- 16.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders. If profits are to be distributed to the shareholders, then the Income Profits and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares and the Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares.
- 16.3. The sole shareholder or the shareholder's meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board of Managers showing sufficient funds available for distribution provided that:
- (i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;
- (ii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and
  - (iii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.
- 16.4. The Income Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, Capital Gain Profits will be distributed only to the holders of the Redeemable Shares and the Remaining Profits will be distributed only to the holders of the Ordinary Shares, in each case in accordance with the provisions of article 5.7.

## VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by the Law.
- 17.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.
- 17.3 After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the Shares on pro rata basis, provided that:
- (i) the Income Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata and pari passu basis;
- (ii) the Capital Gain Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Redeemable Shares on pro rata and pari passu basis;
- (iii) the Remaining Profits may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata and pari passu basis; and
- (iv) the amounts allocated to the Legal Reserve may be distributed only to the holders of the outstanding Ordinary Shares on pro rata and pari passu basis.

#### VII. General provisions

- 18.1 Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 18.4 All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

# VIII. Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31 st, 2015.



# Subscription and payment

The Sole Shareholder subscribes to one million three hundred and forty thousand (1,340,000) shares in registered form as follows:

- One million two hundred and three thousand one hundred twentyfive (1,203,125) Class A Ordinary Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- Forty-six thousand eight hundred seventy-five (46,875) Class B Ordinary Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-1 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-1 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-2 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-2 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-3 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-3 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-4 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-4 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-5 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-5 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-6 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-6 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-7 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-7 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-8 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-8 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- nine thousand six hundred and twenty-five (9,625) Class A-9 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01); and
- three hundred and seventy-five (375) Class B-9 Redeemable Shares each having a par value of one eurocent (EUR 0.01).

The amount of thirteen thousand four hundred euros (EUR 13,400.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

#### Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred Euro (EUR 1,400.-).

# Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

- 1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
  - is appointed as A Manager:
- Mr. Yves BARTHELS, born on October 10 <sup>th</sup> , 1973 in Luxembourg, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; and



are appointed as B Managers:

- Mr. Romain DELVERT, born on June 26 <sup>th</sup> , 1973, in Tours, France, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- Mr. Mark TERRY, born on January 10 <sup>th</sup> , 1977, in Arawa, Papua New Guinea, residing professionally at Berkeley Square, Berkeley Square House, 8 <sup>th</sup> floor, GB-W1J 6DB London.
  - 2. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that at request of the above appearing party, the present deed is drawn up in English, followed by a French version and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day stated above written.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt et un novembre,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A COMPARU

EPISO 3 Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173174, ayant un capital social de douze mille cinq cent quatre-vingt-dix euro (EUR 12.590,-) (l'Associé Unique),

représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 17 novembre 2014,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

# I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1** er . **Dénomination.** Le nom de la société est "EPISO 3 Blue Holding S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

# Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

# Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.



- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

#### II. Capital - Parts sociales

#### Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à treize mille quatre cents euros (EUR 13,400.-) est représenté par:
- (i) un million deux cent trois mille cent vingt-cinq (1.203.125) parts sociales ordinaires de classe A sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales Ordinaires A);
- (ii) quarante-six mille huit cent soixante-quinze (46.875) parts sociales ordinaires de classe B sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales Ordinaires B et, ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires A, les Parts Sociales Ordinaires);
- (iii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-1 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-1);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-1 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-1 et, ensemble avec les Parts Sociales B-1, les Parts Sociales Remboursables de Classe 1);
- (v) neuf-mille six cent vingt-cinq (9625) parts sociales remboursables de classe A-2 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-2);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-2 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-2 et, ensemble avec les Parts Sociales A-2, les Parts Sociales Remboursables de Classe 2);
- (vii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-3 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-3);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-3 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-3 et, ensemble avec les Parts Sociales A-3, les Parts Sociales Remboursables de Classe 3);
- (v) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-4 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-4);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-4 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-4 et, ensemble avec les Parts Sociales A-4, les Parts Sociales Remboursables de Classe 4);
- (viii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-5 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-5);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de B-5 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-5 et, ensemble avec les Parts Sociales A-5, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5);
- (viii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-6 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-6);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-6 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-6 et, ensemble avec les Parts Sociales A-6, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6);



- (viii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-7 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-7);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-7 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-7 et, ensemble avec les Parts Sociales A-7, les Parts Sociales Remboursables de Classe 7);
- (viii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-8 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-8);
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-8 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-8 et, ensemble avec les Parts Sociales A-8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8);
- (viii) neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) parts sociales remboursables de classe A-9 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales A-9); et
- (iv) trois cent soixante-quinze (375) parts sociales remboursables de classe B-9 sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales B-9 et, ensemble avec les Parts Sociales A-9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 9);

toutes et ayant des droits de distribution spécifique comme déterminé dans les présents Statuts ou dans tout accord présent ou futur conclu par les associés de la Société et la Société.

- 5.2. Chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires est individuellement ci-après désigné un Associé Ordinaire, et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sont collectivement ci-après désignés les Associés Ordinaires.
- 5.3. Les Parts Sociales Remboursables de Classe 1, les Parts Sociales Remboursables de Classe 2, les Parts Sociales Remboursables de Classe 3, les Parts Sociales Remboursables de Classe 4, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6, les Parts Sociales Remboursables de Classe 7, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 9 sont individuellement désignées ci-après Part Sociale Remboursable et sont collectivement désignées ci-après les Parts Sociales Remboursables.
- 5.4. Chaque détenteur de Parts Sociales Remboursables est ci-après individuellement désigné un Associé PSR et les détenteurs de Parts Sociables Remboursables sont ci-après collectivement désignés les Associés PSR.
- 5.5. Les Parts Sociales Remboursables, collectivement avec les Parts Sociales Ordinaires, sont ci-après désignées les Parts Sociales.
  - 5.6. Les Associés Ordinaires et les Associés PSR sont ci-après collectivement désignés les Associés.
- 5.7. La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capital et/ou un compte de prime d'émission à l'égard des Parts Sociales et tout montant ou valeur de tout apport/prime payé(e) en relation avec les Parts Sociales sera enregistré sur ce compte. Les montants ainsi enregistrés sur ces comptes constitueront des réserves librement distribuables de la Société et seront disponibles pour distribution aux Associés, tel qu'indiqué dans ces Statuts.
- 5.8. Le montant du compte spécial de réserve de capital et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé aux fins de remboursement et/ou de rachat de chaque Classe de Parts Sociales conformément à l'article 7 des présents Statuts, pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale de la Société.
- 5.9. Au cas où les Associés décident de distribuer des bénéfices, les bénéfices devront être distribués de la manière suivante:
- (i) les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires auront droit, au pro rata, à tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de revenus en relation avec les actifs et investissements de la Société (en ce compris mais non limité aux dividendes, intérêts et autres gains constituant un revenu aux fins de considérations fiscales au Royaume-Uni) (ensemble les Profits de Revenu).
- (ii) tous les bénéfices distribuables réalisés par la Société provenant de plus-values en relation avec les actifs et investissements de la Société, c'est-à-dire les montants autres que les Profits de Revenu (en ce compris mais non limité aux plus-values, boni de liquidation et produits de vente) (ensemble les Profits de Plus-Value) peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en conformité avec les priorités et modalités de paiement suivantes:
- (a) premièrement, un montant égal à 0,15% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 1 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 1 annuellement au pro rata;
- (b) deuxièmement, un montant égal à 0,20% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 2 aux détenteurs des parts Sociales de Remboursables de Classe 2 annuellement au pro rata;
- (c) troisièmement, un montant égal à 0,25% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 3 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 3 annuellement au pro rata;
- (d) quatrièmement, un montant égal à 0,30% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 4 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 4 annuellement au pro rata;



- (e) cinquièmement, un montant égal à 0,35% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 5 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 5 annuellement au pro rata;
- (f) sixièmement, un montant égal à 0,40% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 6 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 6 annuellement au pro rata;
- (g) septièmement, un montant égal à 0,45% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 7 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 7 annuellement au pro rata;
- (h) huitièmement, un montant égal à 0,50% de la valeur nominale globale des Parts Sociales Remboursables de Classe 8 aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 8 annuellement au pro rata;
- (i) neuvièmement, les Profits de Plus-Value restants seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 9 annuellement au pro rata;

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (h) seront payés aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables de Classe 8 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 8 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (g) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 7 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 7 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (f) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 6 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (e) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 5 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 5 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (d) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 4 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 4 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value restants après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (c) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 3 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5, les Parts Sociales Remboursables de Classe 4 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 3 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu des étapes (a) à (b) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 2 au pro rata et sur base pari passu.

Si toutes les Parts Sociales Remboursables de Classe 9, les Parts Sociales Remboursables de Classe 8, les Parts Sociales Remboursables de Classe 6, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5, les Parts Sociales Remboursables de Classe 5, les Parts Sociales Remboursables de Classe 3 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 3 et les Parts Sociales Remboursables de Classe 2 sont remboursées et annulées, tous les Profits de Plus-Value après les paiements effectués en vertu de l'étape (a) seront payés aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables de Classe 1 au pro rata et sur base pari passu.

- (iii) tous profits autres que les Profits de Revenu et Profits de Plus-Value (les Profits Restants) seront distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires au pro rata.
- 5.10. En tout état de cause, les bénéfices peuvent être distribués aux associés uniquement si ces derniers décident d'une telle distribution.

#### Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque Part Sociale donne à son détenteur le droit à un vote aux assemblées générales des Associés. De la détention d'une part sociale découle implicitement l'acceptation de ces Statuts et les résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.
  - 6.2. Les parts sociales sont indivisibles en ce qui concerne la Société.
- 6.3. Les co-détenteurs de Parts Sociales doivent être représentés envers la Société par un mandataire, nommé parmi eux ou non.
- 6.4. L'associé unique peut transférer librement ses Parts Sociales lorsque la Société est composée d'un associé unique. Les Parts Sociales peuvent être transférées librement entre les Associés lorsque la Société est composée de plusieurs



associés. Les Parts Sociales peuvent être transférées à des non-associés uniquement avec l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.5. Une cession de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarial ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celleci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

#### Art. 7. Remboursement et/ou rachat de Parts Sociales.

- 7.1. Au cours de tout exercice social, la Société peut rembourser et/ou racheter, au choix de son associé unique ou de ses associés, toutes les Parts Sociales Remboursables (et, par suite, toutes les Parts Sociales Ordinaires) au prix de rachat déterminé par le Conseil et approuvé par l'associé unique ou par les Associés (le Prix de Remboursement).
- 7.2. Le remboursement et/ou rachat des Parts Sociales conformément au présent article 7 de ces Statuts, est permis à condition que:
- (i) une classe de Parts Sociales Remboursables soit toujours remboursée et/ou rachetée en intégralité au même moment, étant entendu que les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées en intégralité uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables;
- (ii) les actifs nets de la Société, tel que montré par les comptes intérimaires de la Société à préparer par le conseil de gérance, ne soient pas ou ne tombent pas, suite au rachat, en-dessous du montant du capital social de la Société augmenté des réserves qui ne sont pas distribuables en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et/ou des présents Statuts;
- (iii) le Prix de Remboursement n'excède pas le montant des bénéfices de l'exercice social en cours augmenté de tous les bénéfices reportés et de tous montants prélevés des réserves disponibles de la Société à cette fin, diminués de toutes pertes de l'exercice social en cours, de toutes pertes reportées et des sommes devant être affectées à la réserve conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et des présents Statuts; et
- (iv) le remboursement et/ou le rachat est faite dans le contexte d'une réduction du capital social de la Société. Le remboursement et/ou rachat devra être décidé par les associés conformément à l'article 12 des présents Statuts. Aux fins de clarification, le montant de la réduction de capital sera payé aux détenteurs de la classe de parts sociales sujettes à un tel remboursement et/ou au rachat.
- 7.3. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, ce remboursement et/ou ce rachat devra s'effectuer dans l'ordre numérique inversé (c'est-à-dire en commençant par les Parts Sociales Remboursables de Classe 9et en terminant par les Parts Sociales Remboursables de Classe 1). Les Parts Sociales Ordinaires peuvent être remboursées et/ou rachetées uniquement après le remboursement et/ou le rachat de toutes les Parts Sociales Remboursables.
- 7.4. En cas de réduction du capital social par remboursement et/ou rachat et annulation d'une classe de Parts Sociales Remboursables, la classe de Parts Sociales Remboursables donne droit à leurs détenteurs, au pro rata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (ou tout autre montant décidé par l'Assemblée Générale en conformité avec les conditions prescrites pour la modification des Statuts à condition cependant que cet autre montant ne soit jamais supérieur au Montant Disponible), déterminé dans chaque cas sur base des comptes intérimaires de la Société à une date au plus tôt huit (8) jours avant la date de remboursement et/ou de rachat et d'annulation de la classe de Parts Sociales Remboursables concernée.
- 7.5. Le Montant Disponible en relation avec les Parts Sociales Remboursables sera égal au montant total des Profits de Plus-Values de la Société (en ce compris tous Profits de Plus-Value reporté) dans la mesure où les associés et/ou le conseil de gérance ait/aient droit aux distribution de dividendes conformément à l'article 16 des Statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuable (incluant le compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, par le montant de la réduction du capital social en relation avec les Parts Sociales Remboursables devant être annulées, mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) and (ii) toutes sommes devant être placées dans la/les réserve(s) conformément aux conditions requises par la loi ou par les Statuts, dans chaque cas conformément aux comptes intérimaires en question (sans double comptage).
- 7.6. A des fins de clarification, le Montant Disponible n'inclut aucun Profits de Revenu (en ce compris les Profits de Revenu reporté).
- 7.7. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Ordinaires, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Revenu (incluant les Profits de Revenu reportés) et les Profits Restants (incluant les Profits Restants reportés), mais non les Profits de Plus-Values.
- 7.8. En cas de remboursement et/ou de rachat des Parts Sociales Remboursables, le Prix de Remboursement pourra inclure les Profits de Plus-Values (en ce compris les Profits de Plus-Values reportés), mais non les Profits de Revenu.
- 7.9. Le montant du compte spécial de réserve et/ou le compte de prime d'émission peut être utilisé(s) aux fins de remboursement/rachat de chaque classe de Parts Sociales.

# III. Gestion - Représentation

# Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par au moins trois (3) gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.



8.2. Les gérants et tout gérant supplémentaire ou de remplacement nommé à la Société, peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par une résolution des associés.

## Art. 9. Conseil de gérance.

- 9.1. Si plusieurs gérant sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil), constitué d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et de deux gérants de catégorie B ou plus (les Gérants B) (le Gérant A et les Gérants B sont collectivement désignés ici comme les Gérants).
  - 9.2. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
  - 9.3. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
  - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 9.4. Représentation

- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

# Art. 10. Gérant unique.

- 10.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
  - 10.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

# IV. Associé(s)

# Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 12.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous



les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

- (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
- 12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
  - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### Art. 13. Associé unique.

- 13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
  - 13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

# V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

#### Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
  - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

- 15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

# Art. 16. Affectation des profits.

- 16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation à la Réserve Légale cesse d'être exigée si tôt et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société. Tout montant affecté à la Réserve Légale peut uniquement être distribué aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires.
- 16.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Il pourra être décidé d'allouer l'entièreté ou une partie de ce solde à une réserve ou à une réserve de provision, de le reporter au prochain exercice social ou de le distribuer aux associés. Lorsque les bénéfices sont à distribuer aux associés, les Profits de Revenu et les Profits Restants seront alors uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires et les Profits de Plus-Values seront eux uniquement distribués aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables.



- 16.3. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distributions, aux conditions suivantes:
- (i) le montant à distribuer ne peut excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;
- (ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
  - (iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.
- 16.4. Les Profits de Revenu seront distribués uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires, les Profits de Plus-Values uniquement aux détenteurs des Parts Sociales Remboursables et les Profits Restants uniquement aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, dans chaque cas conformément aux dispositions de l'Article 5.7.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

- 17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée par le même quorum et la même majorité que pour les modifications de Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.
- 17.2. En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes naturelles ou des personnes morales), nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, qui détermine leur pouvoirs et rémunération.
- 17.3. Le boni de liquidation, après le paiement des dettes, des charges de la Société et des frais de liquidation, est distribué de manière égale aux détenteurs des Parts Sociales au pro rata, à condition que:
- (i) les Profits de Revenu peuvent uniquement être distribués aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata et sur base pari passu;
- (ii) les Profits de Plus-Values peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Remboursables en circulation, au pro rata et sur base pari passu;
- (iii) les Profits Restants peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata et sur base pari passu;
- (iv) les montants alloués à la Réserve Légale peuvent uniquement être distribués aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires en circulation, au pro rata et sur base pari passu.

## VII. Dispositions générales

- 18.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un Gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

# Souscription et libération

- L'Associé Unique souscrit à un million trois cent quarante mille (1.340.000) parts sociales sous forme nominative comme suit:
- un million deux cent trois mille cent vingt-cinq (1.203.125) Parts Sociales Ordinaires A chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- quarante-six mille huit cent soixante-quinze (46.875) Parts Sociales Ordinaires B chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-1 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-1 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et



- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-2 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-2 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-3 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-3 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-4 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-4 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-5 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-5 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-6 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-6 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-7 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-7 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-8 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-8 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- neuf-mille six cent vingt-cinq (9.625) Parts Sociales Remboursables A-9 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01); et
- trois cent soixante-quinze (375) Parts Sociales Remboursables B-9 chacune ayant une valeur nominale d'un eurocent (EUR 0.01).

Le montant de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

#### Estimation des frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (EUR 1.400.-).

# Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, son Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Est nommé Gérant A:
- M. Yves BARTHELS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, demeurant professionnelle est située au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et

Sont nommés Gérants B:

- M. Romain DELVERT, né le 26 juin 1973, à Tours, France, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;
- M. Mark TERRY, né le 10 janvier 1977 à Arawa, Papouasie-Nouvelle-Guinée, demeurant professionnellement au Berkeley Square, Berkeley Square House, 8 <sup>th</sup> floor, GB-W1J 6DB Londres.
  - 2. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

# SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 novembre 2014. Relation: LAC/2014/56557. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 9 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197462/973.

(140220536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

## NEP Timotejen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste. R.C.S. Luxembourg B 138.188.

In the year two thousand and fourteen, on the second day of December.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED

- 1. NEP Prievidza S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, a share capital of twenty-eight thousand seven hundred sixty-seven Euro (EUR 28,767.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 141257,
- 2. T.A.M. Group AB, a limited liability company (Aktiebolag), established and existing under Swedish law, having its registered office at 31, Birger Jarlsgatan, S-11145 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish Companies Registration Office (Bolagsverket) under number 556603-7346,
- 3. Huhnawir AB, a limited liability company (Aktiebolag), established and existing under Swedish law, having its registered office at 18, Ekbacksvägen, S-18238 Danderyd, Sweden, and registered with the Swedish Companies Registration Office (Bolagsverket) under number 556401-9841, and
- 4. Mijesi Advisory AB, a limited liability company (Aktiebolag), established and existing under Swedish law, having its registered office at 30, Kungsgatan, S-11135 Stockholm, Sweden, and registered with the Swedish Companies Registration Office (Bolagsverket) under number 556067-1264,

here represented by Mrs Monique Drauth, employee, with professional address at Luxembourg, by virtue of four (4) proxies given under private seal on 27 November 2014.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

- I. All the shareholders are represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.
- II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name "NEP Timotejen S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138188, established pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated April 16, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1238 dated May 22, 2008 and which bylaws have not been amended since then.
- III. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.
  - IV. The agenda of the meeting is the following:
  - 1. Anticipated dissolution of the Company and opening of its liquidation.



- 2. Appointment of Mr. Marcel Stephany, chartered accountant, having his professional address at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg, as liquidator of the Company, and fixation of his powers and responsibilities as provided by articles 144 to 148 bis of the Luxembourg companies' law.
  - 3. Discharge to the managers for the exercise of their mandate until the date of this meeting.
  - V. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

#### First resolution

The shareholders resolve to dissolve anticipatively the Company and to put the Company into liquidation.

#### Second resolution

The shareholders resolve to appoint Mr. Marcel Stephany, chartered accountant, having his professional address at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg as liquidator of the Company.

The shareholders resolve that the liquidator shall have the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies' law. It may carry out all acts provided by article 145 without previous general meeting of shareholders' authorization except if required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the Company for all operations being a matter of liquidation purpose to realize the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the Company to the shareholders, in kind or in cash

The said person may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, and renounce remedies at law or acquired rights of prescription.

# Third resolution

The shareholders resolve to give full discharge to the members of the board of managers of the Company for the execution of their mandate until the date of the present meeting unless the liquidation reveals faults in the execution of their duties.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le deux décembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## ONT COMPARU:

- 1. NEP Prievidza S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de vingt-huit mille sept cent soixante-sept euros (EUR 28.767,-), et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141257,
- 2. T.A.M. Group AB, une société à responsabilité limitée (Aktiebolag) de droit Suédois, ayant son siège social au 31, Birger Jarlsgatan, S-11145 Stockholm, Suède, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Suédois (Bolagsverket), sous le numéro 556603-7346,
- 3. Huhnawir AB, une société à responsabilité limitée (Aktiebolag) de droit Suédois, ayant son siège social au 18, Ekbacksvagen, S-18238 Danderyd, Suède, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Suédois (Bolagsverket), sous le numéro 556401-9841, et



4. Mijesi Advisory AB, une société à responsabilité limitée (Aktiebolag) de droit Suédois, ayant son siège social au 30, Kungsgatan, S-11135 Stockholm, Suède, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Suédois (Bolagsverket), sous le numéro 556067-1264,

ici représentées par Mme Monique Drauth, salariée, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé le 27 novembre 2014.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- II. Les personnes comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «NEP Timotejen S.à r.l.» (ci-après la Société), ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138188, constituée par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1238 en date du 22 mai 2008, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.
- III. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.
  - IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
  - 1. Dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation volontaire.
- 2. Nomination de M. Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Berledange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société et fixation de ses pouvoirs et responsabilités tels que prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi Luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.
- 3. Décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de cette assemblée.
  - V. Les associés, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

## Première résolution

Les associés décident de procéder à la dissolution anticipée de la Société et à sa mise en liquidation volontaire.

## Deuxième résolution

Les associés décident de nommer M. Marcel Stephany, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Berledange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que liquidateur de la Société.

Les associés décident que le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus tels que prévus par les articles 144 à 148bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des associés toutes les fois où celle-ci est requise.

Tout pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la Société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, afin de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la Société aux associés, en nature ou en numéraire.

Il peut, en particulier, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs, le cas échéant donner mainlevée avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas des paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

#### Troisième résolution

Les associés décident de donner décharge pleine et entière aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de cette assemblée, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution des tâches qui leur incombaient.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille deux cents Euro (EUR 1.200,-).



#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 décembre 2014. Relation: LAC/2014/57894. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197708/158.

(140220682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

# New Generation Investments Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

# Capital social: EUR 9.579.811,00.

Siège social: L-2540 Senningerberg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 136.338.

In the year two thousand and fourteen, on twenty sixth of November

Before us Maître Karine Reuter, notary, residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

New Generation Investments Luxembourg S.à r.l., with registered address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, owner of one management share of the Company (the "General Partner").

and Leonid Reiman, born in Leningrad, Russia on July 12, 1957, holder of a valid passport N53 0418485 and residing at Apart. 33, 3 Shvedskyi Tupik, Moscow, Russian Federation, being the owner of two thousand four hundred and eighty (2480) ordinary shares (the "Partner"), hereby represented by Zuzanna Zieliñska-Rousseau, acting by virtue of proxy,

collectively as "Shareholders" of New Generation Investments Luxembourg S.C.A. a private company limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at L-2540 Luxembourg, 15 rue Edward Steichen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136.338 (the "Company").

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state the following declarations and resolutions of the extraordinary general meeting (the "Meeting"):

The Company has been incorporated pursuant to a deed dated 12 <sup>th</sup> of December, 2007 and enacted by Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 3 March 2008, number 527, page 25254.

The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed enacted by Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, on July 1, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 31 st of July 2008 number 1879, page 90189 and

amended pursuant to a deed enacted by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 4 <sup>th</sup> of February 2011 published Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 31 March 2011, number 605, page 29035 and

amended pursuant to a deed enacted by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 4 <sup>th</sup> of February 2011 published Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 31 March 2011, number 605, page 29035 and

amended pursuant to a deed enacted by Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 9 <sup>th</sup> August 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 24 <sup>th</sup> September 2012 number 2375, page 113993

The Company's capital is currently set at nine million five hundred and seventy nine thousand eight hundred eleven euro (EUR 9.579.811,-) represented by one fully paid up one (1) management share subscribed by the General Partner (the «Management Share»), without nominal value and two thousand four hundred and eighty (2480) fully paid up ordinary shares without nominal value (the «Ordinary Shares»).

I. The agenda of the Meeting is worded as follows:

# Agenda

- 1. Waiver of Convening notices;
- 2. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation;



- 3. Appointment of a Liquidator and determination of his powers;
- 4. Miscellaneous
- II. The Shareholders present, the proxies of the represented Shareholders and the number of its shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the Shareholders, the proxies of the represented Shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxy of the represented Shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.
  - III. The whole subscribed capital being represented at the present Meeting no convening notices were necessary.

#### First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

#### Second resolution

The Shareholders decide to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (the "Liquidation").

#### Third resolution

The Shareholders appoint Fairland Property Ltd a company duly organised and existing under the laws of the British Virgin Islands with its registered office at Offshore Incorporation Centre, PO Box 957, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, to assume the role of liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 141 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 <sup>th</sup> August 1915 (the "Law").

The Liquidator can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorization of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The Liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

The Liquidator can, under its own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxy parts of his powers which it will define and for the duration fixed by it.

The Shareholders further resolve to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

When the liquidation is complete, the Liquidator shall make a report to the general meeting of the Shareholders, in accordance with article 151 of the Law.

# Expenses

The expenses and remunerations which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand and three hundred euros (1.300,00 €)

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written. The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

## Suit la traduction française:

L'an deux mil quatorze, le vingt-six novembre

Par-devant Maître Karine Reuter, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

#### Ont comparu:

New Generation Investments Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 130826, détenant une (1) action de commandité (l'«Actionnaire Commandité»).

Leonid Reiman, né à Leningrad, Russie le 12 juillet 1957, avec numéro de passeport N53 0418485 et résidant à Apart. 33, 3 Shvedskyi Tupik, Moscow, Fédération de Russie, détenant deux mille quatre cent quatre-vingt (2480) actions ordinaires (l'"Actionnaire commanditaire"), représenté par Zuzanna Zielinska-Rousseau, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé,

Collectivement définis comme "les Actionnaires" de New Generation Investments Luxembourg S.C.A., société en commandite par actions, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.338 (la Société).



La dite partie comparante, agissant ès-qualité, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations et résolutions de l'assemblée générale extraordinaire (l' Assemblée)

La Société a été constituée le 12 décembre 2007 en vertu d'un acte de Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 3 mars 2008, numéro 527 à la page 25254.

Les statuts de la Société ont été modifiés le 1 <sup>er</sup> juillet 2008 par un acte de Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 31 juillet 2008, numéro 1879 à la page 90189.

Les statuts de la Société ont été modifiés le 4 février 2011 par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 31 mars 2011, numéro 605 à la page 29035.

Les statuts de la Société ont été modifiés le 9 août 2012 par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 24 septembre 2012, numéro 2375 à la page 113993.

Le capital social de la Société s'élève actuellement à neuf millions cinq cent soixante-dix-neuf mille huit cent onze euro (EUR 9.579.811,-), représenté par une (1) action de commandité totalement payée et souscrite par le l'actionnaire commandité (l'«Action de Commandité»), sans valeur nominale et deux mille quatre cent quatre-vingt (2480) actions ordinaires totalement payées sans valeur nominal (les «Actions Ordinaires»).

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

## Agenda

- 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
- 3. Nomination du liquidateur et détermination de ses pouvoirs
- 4. Divers.

II. Les Actionnaires présents, les mandataires des Actionnaires représentés et le nombre respectif d'actions apparaissent sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée par les Actionnaires, par les mandataires des Actionnaires représentés et par le bureau de l'assemblée générale extraordinaire resteront annexés au présent acte qui sera enregistré auprès des autorités compétentes. Les dites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentaire demeureront annexées au présent acte.

III. la totalité du capital social souscrit étant représenté à la présente assemblée, aucune convocation n'est nécessaire.

# Première résolution

L'entièreté du capital social étant représenté à la présente assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

# Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire (la "Liquidation").

#### Troisième résolution

Les Actionnaires décident de nommer Fairland Property Limited, une société de droit des Iles Vierges britanniques ayant son siège social au Offshore Incorporations Centre, P.O Box 957, Road Town, Trotola, Iles Vierges britanniques, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 517295, en tant que Liquidateur (le "Liquidateur").

Les Actionnaires décident de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus tels que stipulés dans les articles 141 et seq. de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi).

Le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des Associés.

Le Liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux comptes sociaux de la Société.

Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité, et ce pour une durée qu'il fixera.

Les Actionnaires décident en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances, s'il y a lieu, en numéraire ou en nature du boni de liquidation aux Associés, conformément à l'article 148 de la Loi.

Lorsque la liquidation sera finalisée, le Liquidateur devra présenter un rapport à l'assemblée générale des Actionnaires, tel que stipulé dans l'article 151 de la Loi.

#### Frais

Les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille trois cents euros (1.300,00 €)



Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la comparante ainsi qu'aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signés: L. REIMAN, K.REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 5 décembre 2014. Relation: EAC/2014/16619. Reçu soixante-quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): SANTIONI.

#### POUR EXPEDITION CONFORME.

PETANGE, le 11 décembre 2014.

Référence de publication: 2014197712/161.

(140221178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

## Eircom MEP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 175.399.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 8 décembre 2014 les décisions suivantes ont été prises:

- Démission de l'administrateur A suivant à compter du 1 er novembre 2014:

Monsieur Herbert Hribar, demeurant au 31/33 Merrion Road, Malton 13 Dublin 4, République d'Irlande..

- Démission de l'administrateur B suivant à compter du 8 décembre 2014:

Madame Nathalie S.E. Chevalier, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Nomination de l'administrateur A suivant à compter du 8 décembre 2014 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

Monsieur Richard Moat, né le 8 septembre 1954 à Nuneaton, Royaume-Unis, avec adresse professionnelle au 1, Heuston South Quarter, St Johns Road, Dublin 8, Irlande.

- Nomination de l'administrateur B suivant à compter du 8 décembre 2014 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

Monsieur Sébastien R. Rimlinger, né le 23 septembre 1975 à Sarreguemines, France, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Renouvellement des mandats des administrateurs suivants à compter du 8 décembre 2014 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

Monsieur Parminder Sandhu, administrateur A;

Monsieur Bruno Claude, administrateur A;

Monsieur Patrick Van Denzen, administrateur B;

Monsieur Fabrice Rota, administrateur B;

Madame Stéphanie Jung-Schut, administrateur B;

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil d'administration de la Société est comme suit:

- Monsieur Parminder Sandhu, administrateur A;
- Monsieur Bruno Claude, administrateur A;
- Monsieur Patrick Van Denzen, administrateur B;
- Monsieur Fabrice Rota, administrateur B;
- Madame Stéphanie Jung-Schut, administrateur B;
- Monsieur Sébastien R. Rimlinger, administrateur B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eircom MEP S.A.

Sébastien R. Rimlinger

Administrateur B

Référence de publication: 2014197437/39.

(140221227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck